

Comité d'Action "biireng21"

p.a. Jean-jacques Muller

7, rue des Violettes

L-3447 Dudelange

Dudelange, le 18 avril 2014

à l'attention de M. François Bausch, Ministre du Développement Durable,  
des Transports, des Travaux Publics et des Infrastructures

Concerne: information publique autour du site CFL Multimodal par le MDDI,  
le 3 avril au LNB Dudelange

Monsieur le Ministre

Permettez-nous de procéder de prime abord à quelques clarifications concernant des informations présentées par l'Administration des Pt&Ch. sur les diapositives montrées au public lors de la réunion au LNBD le 3 avril 2014. En effet comme la présentation des différentes diapositives se faisait à un rythme élevé, nous ne nous sommes rendu compte des erreurs que maintenant en contemplant les diapos sur le site internet de la Ville de Dudelange

Diapositive numéro 51 (contrepositions au niveau des infrastructures – biireng21)

En effet les propositions alternatives n'ont pas été élaborées comme indiquées par le bureau d'études komobile, mais exclusivement par l'ingénieur M. Paul Guennou; le comité d'action "biireng21" a consulté M. Guennou en tant que membre du Biergerforum Diddeleng et il s'est dit d'accord d'élaborer pour biireng21 un certain nombre de propositions alternatives concernant les infrastructures routières pour guider les poids-lourds sur les sites de CFL Multimodal, Eurohub et de la Z.I. Krakelshaff.

Dans ce contexte M. Guennou tient à préciser que les critiques formulées par l'Administration des Pt&Ch. par rapport à ses travaux et présentées sur le diapo en question ne tiennent pas debout.

En annexe se trouve une prise de position de M. Guennou y compris un argumentaire réfutant les critiques en question; M. Guennou tient à souligner qu'il a projeté des voies auxiliaires à l'autoroute et non des pistes supplémentaires pour l'A13; il tient à préciser qu'il se réfère pour ses travaux entre autres à un rapport scientifique "Lange Verteilerbahnen an Autobahnen mit dichter Knotenpunktfolge" édité par le Ministère des Transports Allemand (cahier 1073/2012), un ouvrage sur

lequel il est d'ailleurs renvoyé dans l'étude du bureau Durth Roos Consulting présenté le 10 octobre 2013 lors de l'entrevue entre la Commune de Dudelange et l'Administration des Pt&Ch.

Diapositive numéro 58 (étude de bruit – propositions bruit autoroutier)

En effet nous sommes étonnés que les écrans antibruit prévus s'arrêtent brusquement à gauche du pont d'autoroute sous lequel passe le rallongement de la rue A. Schweitzer. Nous nous demandons si le bureau bruxellois A-tec Acoustics a installé des instruments de mesure près des habitations de la rue Marie Curie (et rues adjacentes) où le bruit autoroutier nocturne nous semble également dépasser le seuil de 49 dB en situation de vent du nord, resp. de nord-nord-ouest, de nord-nord-est. A notre avis des écrans antibruit devraient être installés jusqu'au point de l'échangeur de l'A13 vers l'A3 (copie de la diapo 58 avec ajoutés en annexe). Par conséquent nous vous demandons, Monsieur le Ministre de bien vouloir nous faire présenter les conclusions de l'étude en question, resp. de nous faire informer sur le positionnement des instruments de mesure lors de la réalisation de l'étude d'impact de bruit autoroutier.

Nous nous permettons encore, Monsieur le Ministre de porter votre attention sur le fait que le comité d'action biireng21 a pu profiter de la plateforme de l'émission de RTL-Télévision "De Nol op de Kapp" qui va probablement être diffusé lundi, le 21 avril 2014 pour présenter ses revendications et propositions concernant les infrastructures routières autour du rond-point monstrueux de Dudelange-Burange.

Veillez Monsieur le Ministre agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

Jean-Jacques Muller

Raoul Petit

PS.

ci-jointes l'annexe numéro 1 avec la prise de position de M. Paul Guennou quant aux critiques de l'Administration des Pt&Ch. vis-à-vis ses propositions alternatives

et l'annexe numéro 2 conc. l'emplacement d'écrans antibruits supplémentaires